

Réunion du Comité de Pilotage Site Natura 2000 Côte Bleue Marine



Ordre du jour :

- Rappels rapides de la démarche et du contexte
- Synthèse des bilans d'animation 2018-2021
- Désignation de la structure animatrice du site Natura 2000
- Plan d'action retenu en RCPA pour la période 2022-2025 et actions à mettre en œuvre à partir de 2022
- Actualités et questions diverses

Rappels rapides du contexte et de la démarche

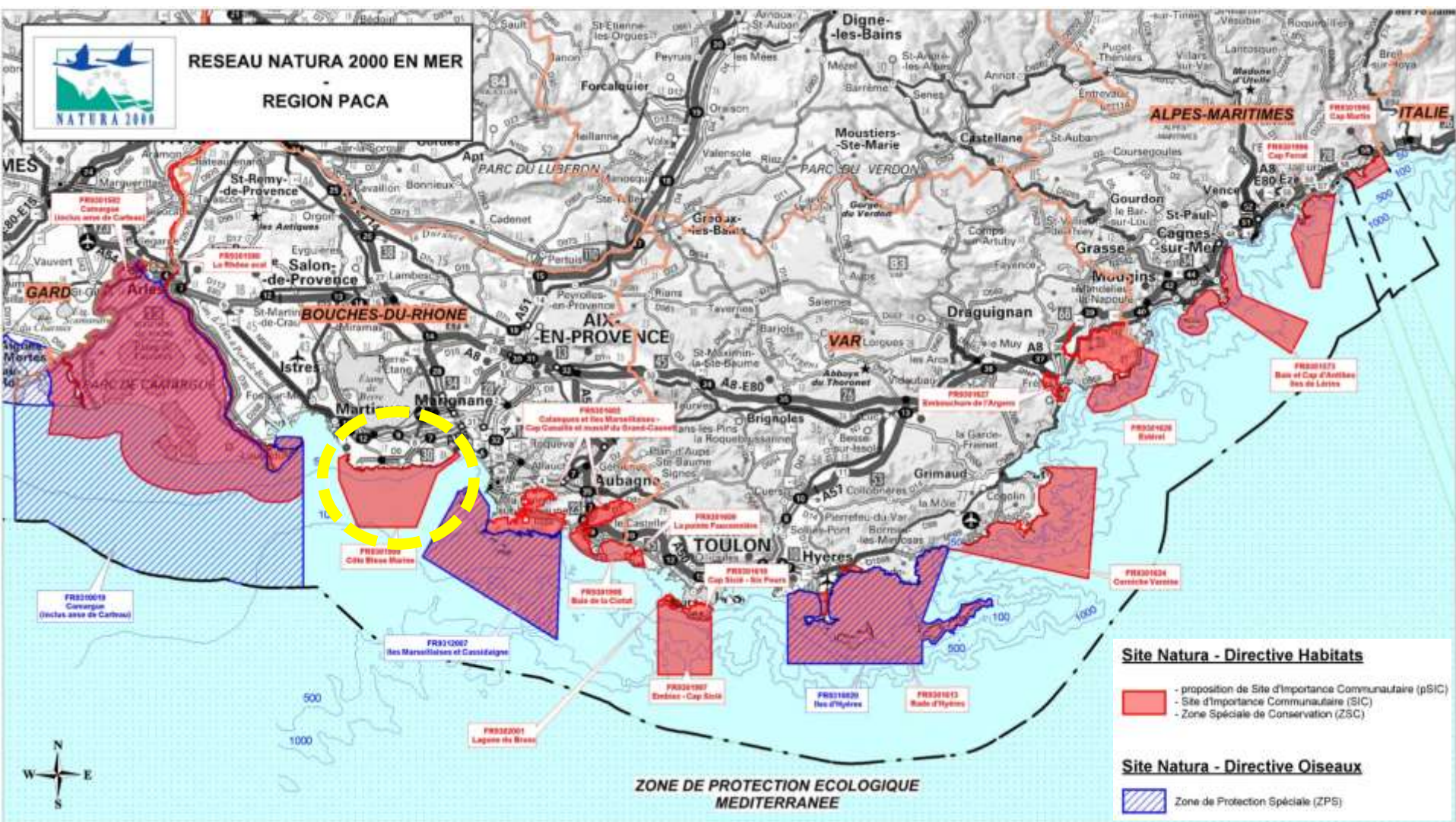




Réseau Natura 2000 en mer - PACA

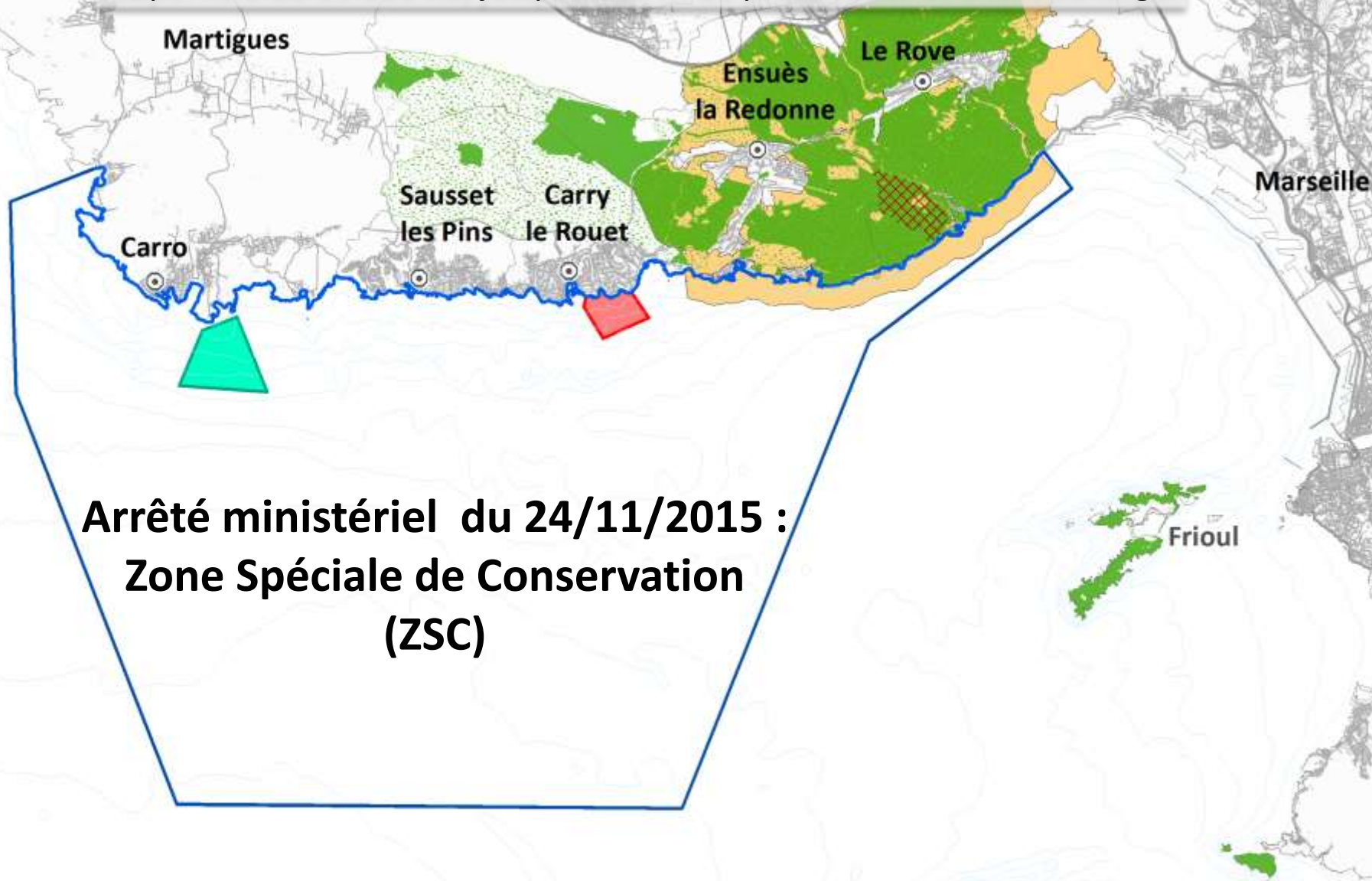


PACA : 13 sites majoritairement marins pour environ 50% du littoral concerné



Site Natura 2000 Côte Bleue Marine

Superficie de 19 000 ha, jusqu'à 100 m de profondeur et 6 MN au large



**Arrêté ministériel du 24/11/2015 :
Zone Spéciale de Conservation
(ZSC)**

- Site Natura 2000 Côte Bleue Marine
- Réserve marine du Cap Couronne
- Site classé du massif de la Nerthe
- Réserve marine de Carry le Rouet
- Conservatoire du littoral



Les habitats et espèces Natura 2000 du site Côte Bleue Marine



**Enjeux de
conservation
fort à très fort**

Habitat prioritaire



Herbier de Posidonie = 1049 ha



Récifs = 512 ha



Grottes sous-marines >10

**Enjeux de
conservation
faible à moyen**



Bancs de sable



Laisses de mer



Criques peu profondes

**Enjeux de
conservation
fort**

Grand Dauphin,
Tursiops truncatus

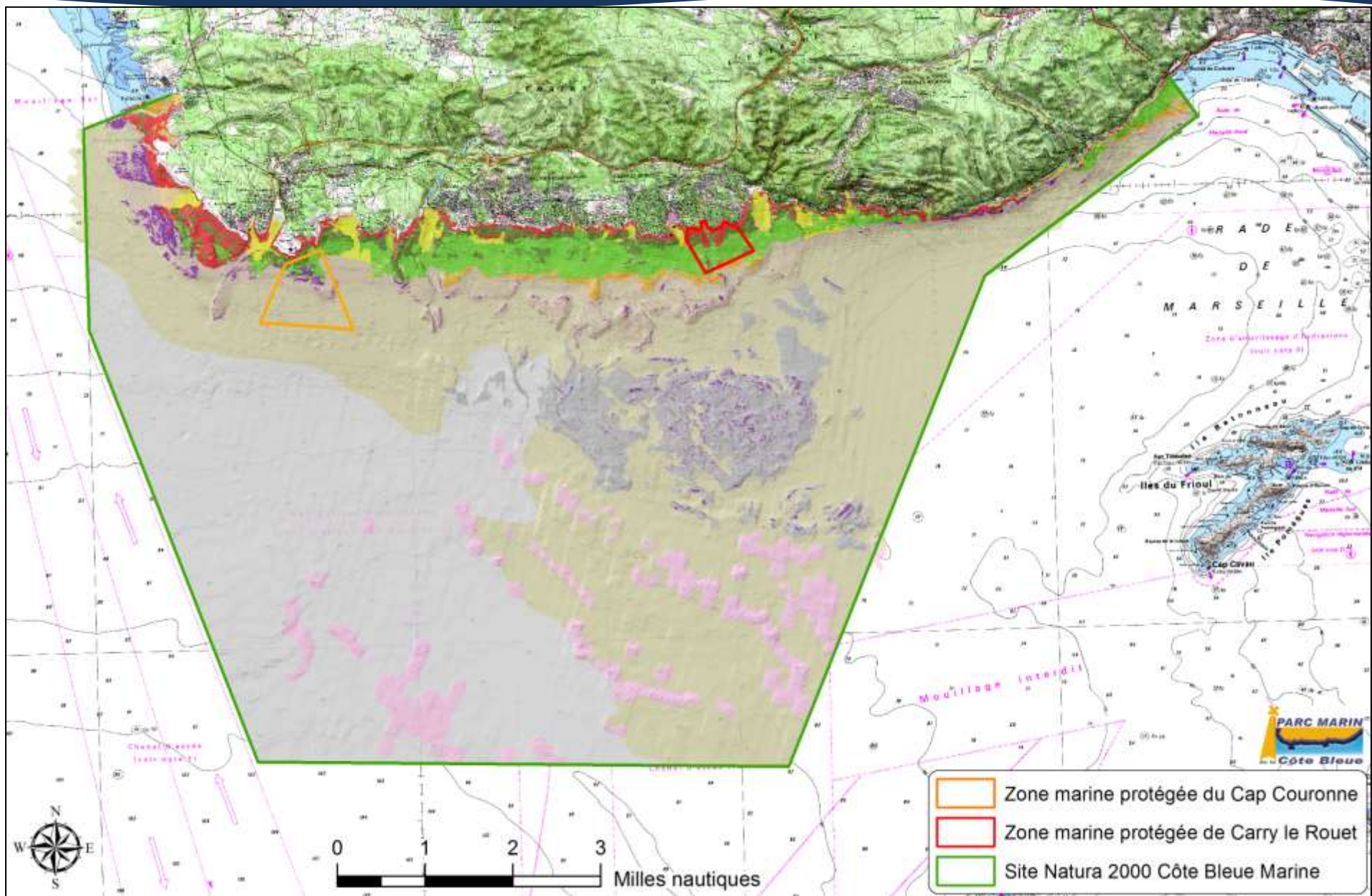


Magaly Chambellant - GECEM

Espèce prioritaire



Tortue Caouanne,
Caretta caretta



Synthèse des bilans d'animation de 2018 à 2021

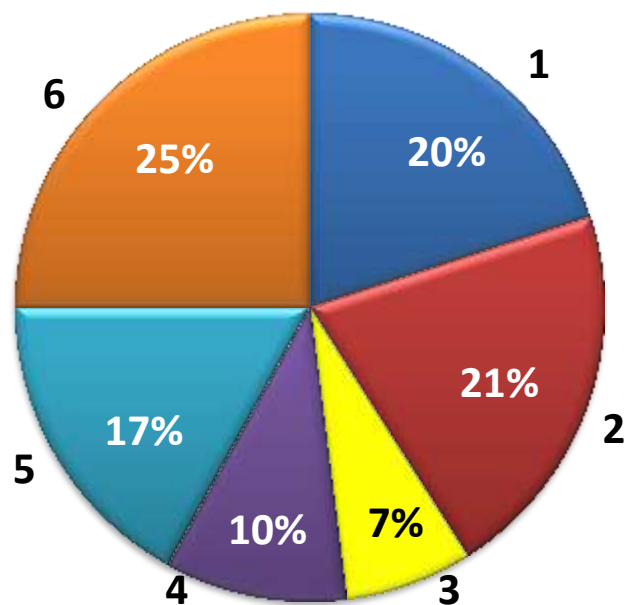




Répartition du temps de travail pour la mise en œuvre du DOCOB entre 2018 et 2021



		Nb jours animateur	%
1	Gestion des habitats et espèces	205	20%
	Contrats Natura 2000	(159,5)	(15%)
	Mesures réglementaires	(4)	(1%)
	Charte Natura 2000	(41,5)	(4%)
2	Evaluation des incidences des projets	222,5	21%
3	Suivis scientifiques et techniques	71,5	7%
4	Information, communication, sensibilisation	104,5	10%
5	Veille a la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	183	17%
6	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	267,5	25%
TOTAL		1054 jours	100%



En moyenne sur 4 ans : 263,5 jours/an (= 1,2 ETP)
soit +240% du temps prévisionnel prévu en RCPA,
qui était de 109 jours/an (0,5 ETP)



GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Contrats Natura 2000 et appui de l'OFB



1

Balisage de la bande des 300 mètres :

150 bouées écologiques entre 2014 et 2019
(231 bouées écologiques au total / 328)

Finalisé en 2016



2

Contrat Natura 2000 pour la

récupération des corps morts perdus :

⇒ 83 corps morts récupérés

Finalisé en 2018



3

Récupération des engins pêche perdus (OFB Marha et Contrat N2000) :

OFB : 3 chaluts perdus récupérés fin 2019
PMCB-ULAM : enlèvement des petits filets
+ signature Contrat Natura 2020-2022

En cours



4

Aménager les sites de plongée :

en recherche d'un Maître d'Ouvrage
titulaire de l'AOT

Non lancé





Contrats OFB et Département finalisés en 2016 : Balisage écologique de la bande des 300 mètres



Hors Natura 2000 depuis 2016 (action du Plan de Gestion du PMCB) :

Assistance administrative et technique pour le balisage estival des 5 Communes

Nouvelles implantations de bouée en balisage écologique (hors sable)

⇒ Projets à venir pour 2022 au Rove (Figuerolles) et Martigues (Couronne)

Elaboration des plans



Marchés publics



Suivis conformité CCTP
et matériels à renouveler





Contrat Natura 2000 finalisé en 2018 : récupération des corps morts perdus



83 corps morts entre 20kg et 1 tonne ont été récupérés dans les fonds de calanques de Martigues, Carry et Ensues pour un **poids total de 11 tonnes**

Montant de l'opération : 20 880 € / Financement : Etat (80%) et PMCB (20%)





LIFE MARHA : Success stories Natura 2000

Retrait de 3 filets perdus de chalutiers



Financement LIFE Marha/PMCB en 2019 (travaux) et 2021 (Film)

« retrait de 3 filets de chalut perdus devant Carro » :

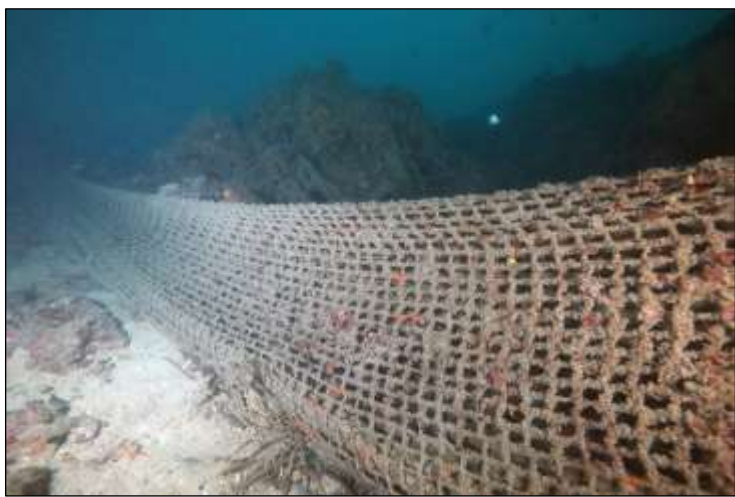
3 filets de chalut sur l'habitat Coralligène = 1,2 tonnes pour 5m³

Montant = 41 000 € / Financement OFB (66%) et PMCB (34%)



Vidéo de l'opération :

<https://www.youtube.com/watch?v=a91cymVQ8PQ>





Récupération des engins de pêche perdus : PMCB depuis les années 2000, Contrat OFB et N2000 2020-2022



Financement sur fonds propres jusqu'en 2017

puis Contrat OFB 2018-2021 (3 000€/an avec 40% autofinancement)

Puis Contrat N2000 2020-2022 (30 100 € avec 20% autofinancement)

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb filet	2	3	3	3	10	5	4	6
Long	370m	190m	700m	420m	1090m	162m	894m	595m
Prosp ss filet	0	0	0	0	0	0	1	4

Depuis 2018 : la situation est sans précédent et en rupture par sa fréquence avec les 35 années de recul du PMCB sur les pratiques des pêcheurs professionnels





Contrat Natura 2000 non lancée : Aménager certains sites de plongée



2018-2020, réunions avec l'UCPA Niolon : réflexion sur une association clubs de plongée Côte Bleue

2019, stratégie de Façade DIRM/OFB de gestion des sites de plongée : L'Erevine est classée en enjeu majeur avec une priorité haute en besoin d'équipements d'amarrage

Fin 2020, fiche projet N2000 déposée : 6 bouées pour l'Erevine mais aucun porteur identifié

Mars 2022, réunion des clubs de plongée Côte Bleue : le besoin en bouée d'amarrage est ressorti

Fin 2022, prochain appel à projet DIRM/OFB pour l'équipement des sites de plongée

Le financement de l'investissement initial (45 à 50 K€) peut facilement être trouvé

Si Contrat N2000 ou appel à projet : 20% d'autofinancement minimum pour les collectivités

Mais :

- Pas de financement pour la gestion et l'entretien (sauf contrat N2000 = 100€/bouée/an)
 - Entretien annuel lourd (1000 à 1500€/bouée/an, soit 7-10 K€/an pour 6 bouées de l'Erevine)
 - Redevance annuel d'occupation du DPM est due au Trésor Public (150 à 300 €/bouée)
 - Sécurité des navires doit être garantie (responsabilité engagée sur la tenue des mouillages)
 - L'Erevine est soumise à des conflits d'usage : pêcheurs pro + loisir / plongeurs / plaisanciers
- ⇒ **Risques de malveillance/coupure des mouillages** (cas vu au Frioul avec navire amarré sur bouée)
- ⇒ **Ville de Marseille inspecte et change tous les 2 mois** toutes ses bouées d'amarrage

Le projet pourra voir le jour si un maître d'ouvrage est trouvé



GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Mesures réglementaires



1

Pérenniser les réserves de la Côte Bleue :
arrêtés ministériels et préfectoraux parus en
2014 pour une durée illimitée



2

Grands navires supérieurs à 20m :
3 zones de mouillage autorisées dans le
sable pour $20m < \text{navires} < 40m$
arrêté préfectoral paru le 01/07/2016



3

**Modifications des zones de mouillage
de la ZMFR du GPM (navires > 20m) :**
arrêté interpréfectoral paru le 21/03/2021

- ZIM entre Erevine et Corbières (Herbier Posidonie)
- Interdiction mouillage chenaux ZMFR (Coralligène)



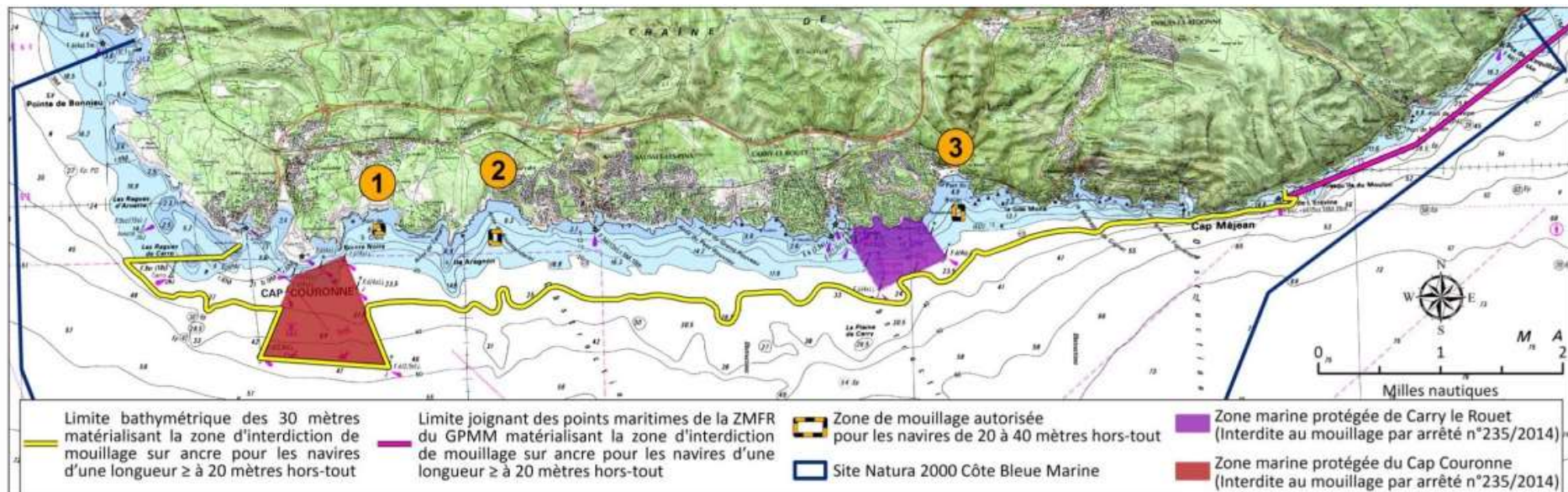


Mesure réglementaire pour les grands navires supérieurs à 20 mètres



Réglementation du mouillage pour tous les grands navires > 20 mètres dans le site Natura 2000 Côte Bleue Marine

⇒ Arrêté préfectoral n°159/2016 + Arrêté interpréfectoral n°48/2021



Carry, au Rouet le 28/08/2019 (86m)



Le Rove, à l'Erevine les 30/08 et 08/10/2021 (25m)



GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Animation de la Charte Natura 2000



Charte Natura 2000 :

Organisation de 2 réunions avec les sociétés nautiques (janvier et juillet 2018) , aucune signature.

1 réunion d'adhésion à la charte de la société nautique et du CIQ de Couronne Vieille (novembre 2019)

⇒ Signature de la charte à titre collectif



Fiche d'observation du milieu marin :

Veille écologique des usagers du site pour les sciences participatives = **usagers sentinelles de la mer**

Recueil/consignation/réponses pour + de 140 signalisations :

- Faune patrimoniale (dauphins, tortue, mérrou, corb...))
- Faune/flore exotique et envahissante
- Engins de pêche perdus
- Braconnage sur la ressource
- Pollutions diverses...





EVALUATION DES INCIDENCES

Appuis techniques - Formuler des avis



Retrait de 4 câbles sous-marins désactivés de la société Orange à Martigues

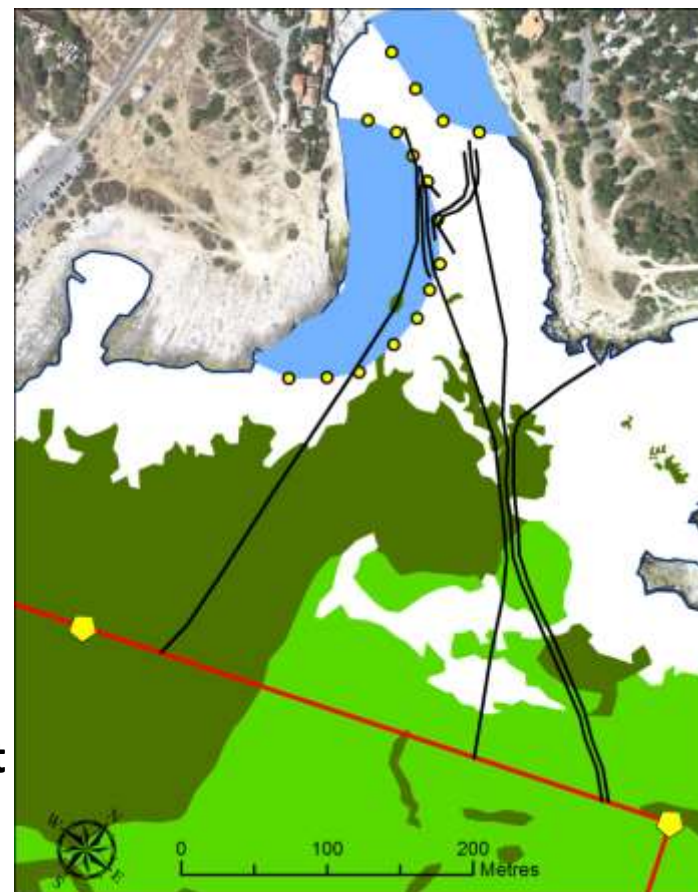
- Rapports d'expertise préalable du Parc Marin
- Négociations avec Orange pendant 3 ans et ½
- Travaux du 1^{er} au 10 novembre 2021
- Suivis du chantier en surface et en plongée
- Interview du Parc Marin et [film des opérations avec une délégation d'Orange venue du siège à Paris](#)



Difficultés
d'organisation et
météo très agitée

**16 tonnes de câbles
équivalent à 30m³ et
plusieurs structures
métalliques retirées**

1 portion de 13m
de câble laissée sous
herbier de Posidonie



- Tracé des câbles de télécommunication relevé par le PMCB
- Zone Réservée Uniquement à la Baignade (ZRUB)
- Bouée des ZRUBs
- Bouée de la zone marine protégée du Cap Couronne
- Zone marine protégée du Cap Couronne
- Herbier de Posidonie
- Herbier de Posidonie sur roche



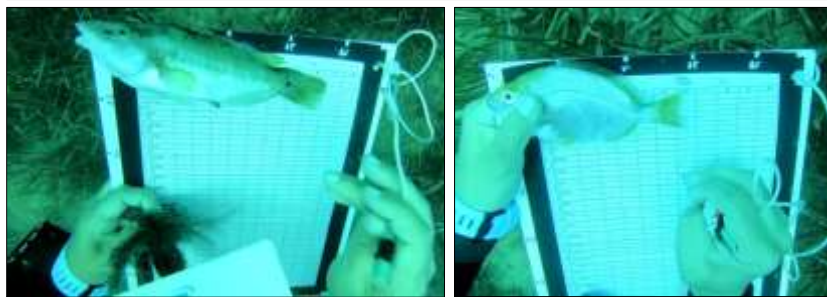
EVALUATION DES INCIDENCES

Appuis techniques - Formuler des avis



Découverte de munitions historiques et contreminage en mer

Opération de contre-minage d'un obus dans la réserve Carry le Rouet en 2020



- Contreminage dans la réserve le 31/07/20
- 1 kg d'explosifs + 2kg pour déclencher
- mortalité poissons > 10kg (expertise PMCB)

Opération de contre-minage d'une bombe historique de 240 mm au large de Carro en 2021



- Échanges préalables PREMAR - Parc Marin
- Contreminage à 3km au large le 21/10/21
- 45kg d'explosifs + 5kg pour déclencher
- Faible mortalité de poissons (pageot, anchois)



EVALUATION DES INCIDENCES

Appuis techniques - Formuler des avis



Désobstruction de l'émissaire de rejet en mer de la STEP de Carry-Sausset

- Note technique du PMCB sur les enjeux avec l'herbier de Posidonie (sept. 2019)
- Plongées d'expertise et vidéos le long des 600 mètres de l'émissaire (oct. 2019)
- Réunions préparatoires au chantier (sept. 2019 à mai 2020)

⇒ Travaux réalisés avec succès en mai 2020





EVALUATION DES INCIDENCES

Appuis techniques - Formuler des avis



Gestion d'échouage d'une dizaine de navires de plaisance

- Constat en mer et en plongée pour identification du navire et du propriétaire pour DDTM
- Tous les navires identifiés ont été évacués





EVALUATION DES INCIDENCES

Appuis techniques - Formuler des avis



Gestion d'échouage de navires de plaisance

- Epaves de navire non identifiées ou problème d'évacuation. Quelles suites à donner ?

Epave de 4,5m à la Madrague de Gignac



Epave de 6m à la Pointe de Bonnieu...



...avec son moteur à côté

**voilier de 10m échoué en 2017 à terre
devant des habitations aux Laurons (Martigues)**



Toujours présent en 2022





EVALUATION DES INCIDENCES

Appuis techniques - Formuler des avis



Projets et manifestations nautiques déclarés

Le Parc Marin a formulé de 122 avis sur sollicitations des services de l'Etat :
2018 = 18 avis ; 2019 = 34 avis ; 2020 = 29 avis ; 2021 = 41 avis

- 37 concours de pêche de loisir
 - 17 en pêche sous-marine
 - 20 en pêche en bateau
- 64 régates de voile
- 8 fouilles archéologiques sous-marines
- 3 courses de nage en eau libre
- 1 coupe du monde FunBoard et Freestyle
- 1 triathlon en mer
- 2 renouvellements de concession de plage...



Présentation générale de la méthodologie nationale – phase 1

Travail d'analyse géomatique

Données nécessaires :

1. Distribution des habitats marins

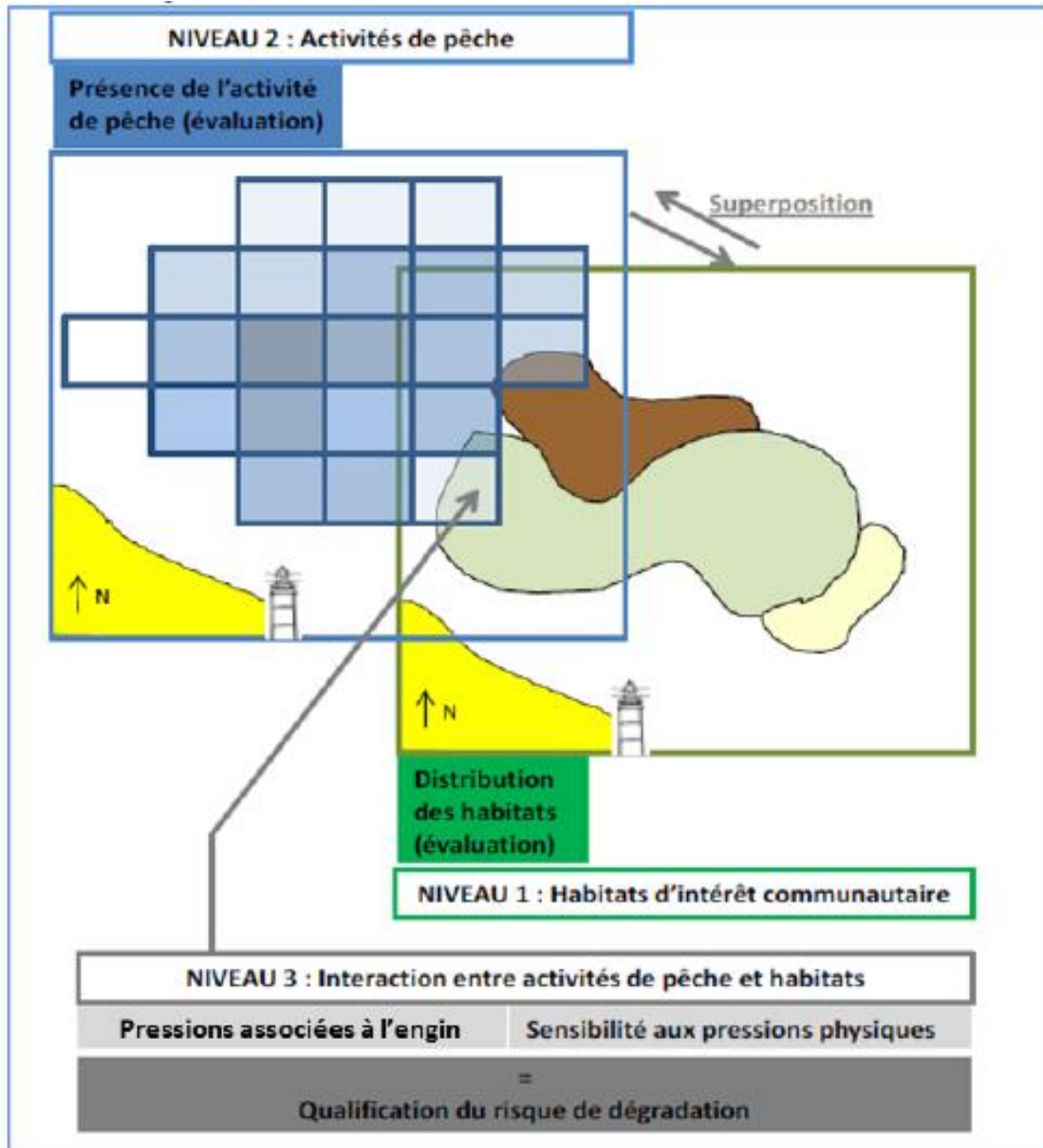
→ OFB

2. Données sur les activités de pêche : nombre de navires par site Natura 2000 et engins utilisés + données de spatialisation.

→ CRPMEM PACA

3. Interaction habitats/activités → Utilisation de grilles de références :

- Engins (typologie FAO/IFREMER)
- Matrice Pressions/Activités (IFREMER)
- Matrice de sensibilité des habitats (MNHN)
- Matrice d'évaluation du risque



Phase 1

→ *réalisée*

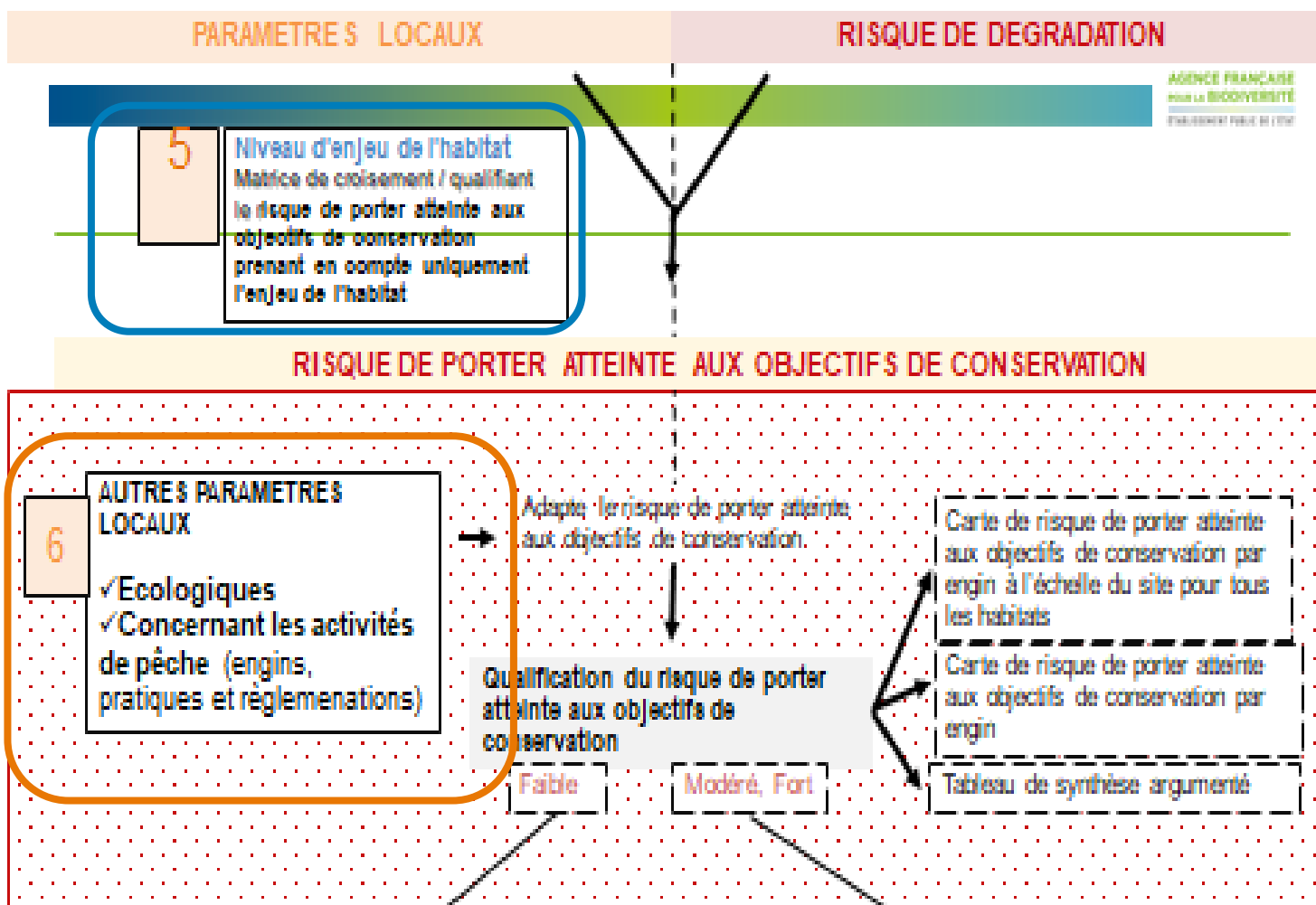
Evaluer le risque de dégradation des habitats



Phase 2

Qualifier le risque de porter atteinte aux objectifs de conservation selon 3 niveaux (faible modéré fort)

*= risque de dégradation * paramètres locaux (niveau d'enjeu de l'habitat*
modulation par d'autres paramètres locaux (écologiques / activités))*



5. Niveau d'enjeu de conservation de l'habitat (DOCOB)

→ 1^{er} niveau d'analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation

		Risque de dégradation de l'habitat	
		Fort	Modéré
Enjeu	1 - Fort	Fort*	Fort*
	2 - Modéré	Fort*	Modéré*
	3 - Faible	Modéré*	Faible*

Légende

Risque d'effet significatif, avant prise en compte des paramètres locaux des parties II.2.1 et II.2.2

Risque d'effet non significatif = pas de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation

* sauf si les paramètres locaux des parties II.2.1 et II.2.2 permettent de moduler le risque

6. Autres paramètres locaux

→ module le niveau de risque => 2^{ème} niveau d'analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation



EVALUATION DES INCIDENCES

Analyse des incidences des activités de pêche



Analyse des risques d'atteintes aux objectifs de conservation des habitats d'intérêt communautaire par les activités de pêche maritime professionnelle :

- Accord du PMCB donné à l'OFB et CRPMEM PACA (avril 2019)
- Relecture des fiches activités Pêche SIH/SIPA 2018 (novembre 2020)
- Ajustement des enjeux pour les habitats marins de la Côte Bleue (février 2021)
- Visioconférences pour valider la 1^{ière} phase et la stratégie d'enquêtes de terrain du CRPMEM PACA (mars et juin 2021)
- Réunion avec les pêcheurs professionnels de la Côte Bleue pour ajuster l'analyse en fonction des paramètres locaux (mars 2022)





SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Aucun financement pour les suivis inscrits au DOCOB



1

Etude du Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille :

Partenariat avec le GECM et le PNCal en 2017-2018, et formation des agents



2

Etude TURSMED et TURSMED2 :

Participation 2018-2020 et 2021-2023 avec transmission fiches d'observation



3

Nouveau point TEMPO

suivi de l'état écologique de l'herbier de Posidonie devant la Côte Bleue (rapportage DCE, DSF-DCSMM et DHFF ?)





SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Etude Grand Dauphin 2017-2018



En 2018, l'étude a été finalisée dans le Parc Marin avec la production de supports de sensibilisation

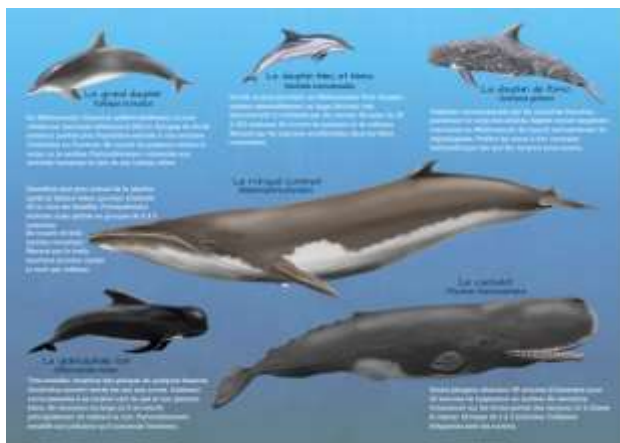
Plaquette Pédagogique
(20 000 exemplaire)

Conférence sur les cétacés

Stands de sensibilisation



Kit pédagogique pour les scolaires



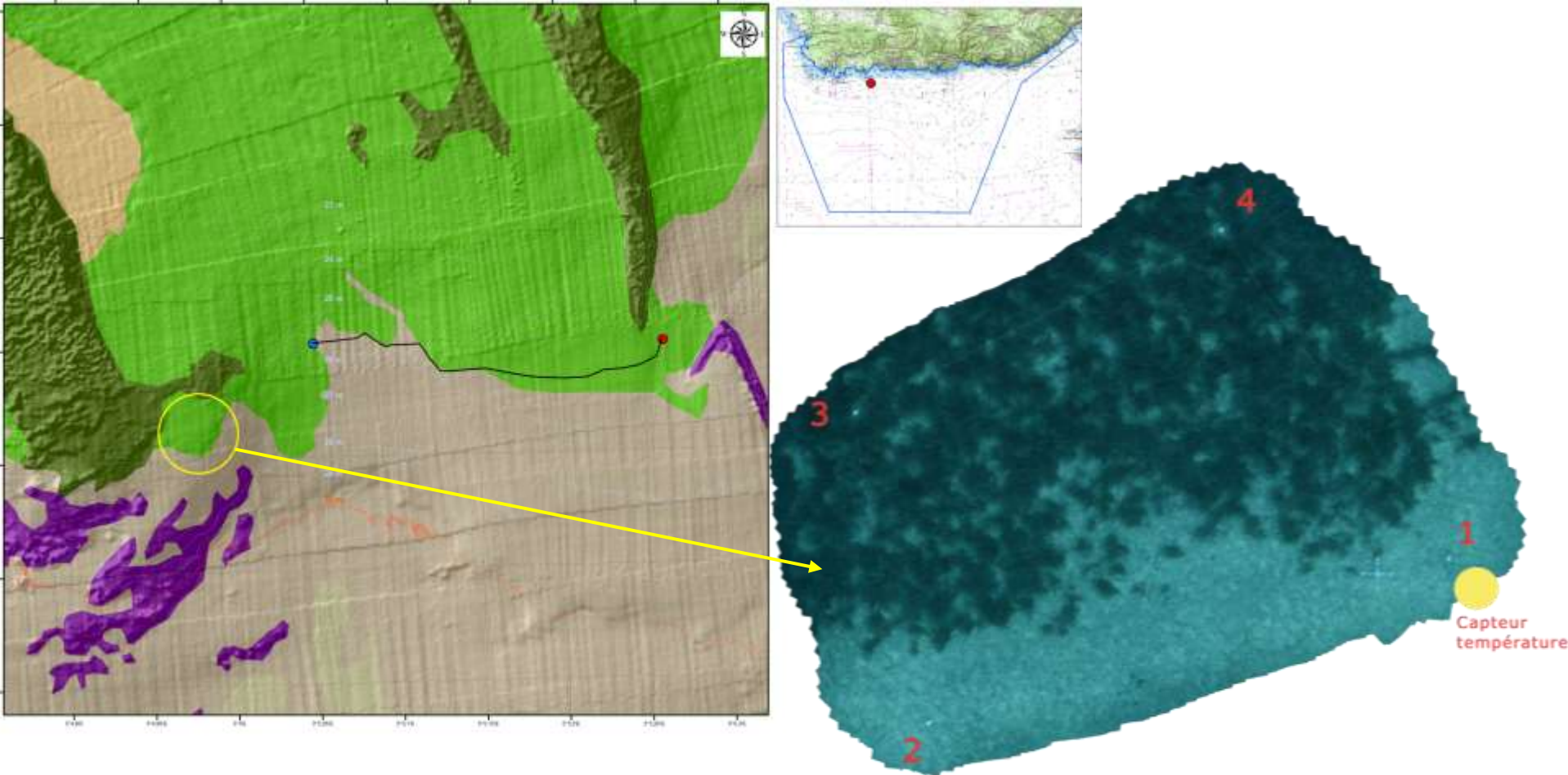


SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Nouveau point TEMPO de suivi de l'herbier de Posidonie



Suivi de l'état écologique de l'herbier de Posidonie devant la Côte Bleue à l'Aragon



Herbier de Posidonie en limite inférieure (-25m) en bon état écologique, juste en dessous du très bon état : EQR Aragon = 0,767 (EQR très bon = 0,775 à 1)



INFORMATION/COMMUNICATION/ SENSIBILISATION



- Informer et sensibiliser le public et les scolaires lors de manifestations ou réunions sur le territoire : visites guidées de la réserve de Carry, Salons 100% Nature, Calanques Propres, conférences-débats, stands,...



➔ **Près de 4 000 personnes sensibilisées aux enjeux et objectifs du site
(≈ 1000 personnes/an)**

- Création / mise à jour d'outils de communication, média :

- Site web cotebleuemarine.n2000.fr
- Site web Portail des aires marines protégées www.amp.milieu marin france.fr
- Coffret de kit pédagogique sur les cétacés (fiches, jeux, maquette...)
- Interview pour la revue l'Aire Marine (OFB)
- Vidéo Success stories Natura 2000





INFORMATION/COMMUNICATION/ SENSIBILISATION



Vie du réseau Natura 2000 au-delà du site :

- Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'aires marines protégées organisés par l'OFB (2018, 2019 et 2021)
- Séminaire régional des Animateurs Natura 2000 (DREAL, 2019)
- Séminaire national « Natura 2000 en mer » (Ministère de l'Ecologie, 2021)
- Journée d'échanges techniques nationale Natura 2000 : vers des Docob « nouvelle génération » (OFB, 2021)





VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES



● **Contrat de baie et Livre Bleu de la Métropole AMP :**

- Participation aux Comités, aux réunions techniques et bilans intermédiaires
- 11 fiches actions portées pour le Contrat de Baie et 5 fiches pour le Livre Bleu



● **Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE) de Marseille**

- Contributions au diagnostic / Participation au Comité de Suivi et COPIL
- Le parc Marin a proposé d'inscrire 20 actions ⇨ 7 actions retenues pour le STERE



VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Participation aux réunions/ateliers/conférences pour l'élaboration et la mise en œuvre :

- **3 Stratégies de l'Etat sur les mouillages Plaisance / DPM 13 / Sites de plongée**
- **Programme LIFE MARHA**, en tant que site pilote pour les actions : Coût du réseau Natura 2000 / Gouvernance des COPILs Natura (MARHAGOUV) / Services écosystémiques rendus par les herbiers de Posidonie / Evaluation par l'indice EBQI





GESTION ADMINISTRATIVE ET ANIMATION DU SITE



Gouvernance du site et réunions avec les services de l'Etat :

- Organisation des comités de pilotage (COPIL), des RCPA et des bilans d'animation
- Participation au comité de lutte contre les atteintes à l'environnement des Bouches du Rhône (COLAEN 13)
- Echanges avec la DDTM13 et l'ULAM, Sémaphore du Cap Couronne, service départemental de l'OFB, Gendarmerie nationale et maritime dont BSL, Polices municipales sur la surveillance et les infractions commises devant la Côte Bleue : rappels des enjeux, missions conjointes, transmission de rapports d'infractions et fiches CACEM/CNSP





Bilan de la phase d'animation 2018-2021



Bilan des mesures de gestion 2018-2021

Réalisées	5 mesures (2 contrats N2000 marin et 3 réglementaires)
En cours	1 mesure (1 contrat N2000 marin « engins de pêche perdus »)
Récurrentes	12 missions d'animation
Non lancées	1 contrat N2000 marin (dispositifs d'amarrage pour la plongée)
Reportées à la période 2022-2025	11 missions d'animation
Non financées, en attente d'autres prog	6 études et suivis scientifiques

Rappel pour la période 2018-2021 : 16 mesures retenues suite à RCPA de 2018

Perspectives pour la période 2022-2025 : 16 mesures à retenir pour la prochaine RCPA 2022 ? (ajout 4 mesures animation)

Désignation de la structure animatrice du site Natura 2000 Côte Bleue Marine pour la période 2022-2025





VOTE

POUR DESIGNER LA

STRUCTURE ANIMATRICE

DU SITE NATURA CÔTE BLEUE MARINE

Plan d'actions retenu en RCPA pour la période 2022-2025 et actions à mettre en œuvre à partir de 2023



Objectif de la RCPA : définir le programme d'actions prévisionnel et valider le plan de financement pour 3 ans avec les services de l'Etat.



Les différents types d'actions retenus en RCPA pour la 3^{ième} période d'animation 2022-2025



	<u>DOCOB</u>	<u>RCPA 2022</u>	
 Contrats Natura 2000	X 4	X 2	16 mesures de gestion retenues pour 2022-2025
 Mesures réglementaires	X 3	Réalisées	
 Etudes complémentaires et suivis scientifiques	X 6	Reportées	
 Missions d'animation	X 23	X 14	
	36	16	<i>les autres ont été reportées à 2026-2029 ou en attente mutualisation inter-sites ou plan d'actions du DSF</i>



Perspectives pour la période 2022-2025, et actions à mettre en œuvre à partir de 2022



Propositions pour la période d'animation 2022-2025 :

- Poursuivre l'animation du site Natura 2000 en tant que structure animatrice, qui confère au Parc Marin de la Côte Bleue un statut d'Aire Marine Protégée
- Vu la cohérence avec le plan de gestion du PMCB, reconduire sur les mêmes bases en termes de temps-agent (0,5 ETP/an) et de contraintes de rapportage
- Les principales mesures à partir de 2022 sont :
 - *Finaliser le Contrat Natura 2000 sur les engins de pêche perdus et le reconduire ?*
 - *Engager le Contrat Natura 2000 pour l'aménagement des sites de plongée si un Maitre d'Ouvrage est trouvé pour être titulaire des autorisations*
 - *Soutenir et appuyer les autorités compétentes suite aux constatations d'infractions, en très forte augmentation depuis 2021*
 - *Finaliser l'analyse des incidences de la pêche sur les habitats, puis sur les espèces d'intérêt communautaire*
 - *Élaborer des tableaux de bord des habitats à enjeux fort et très fort pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion*

Actualités et questions diverses



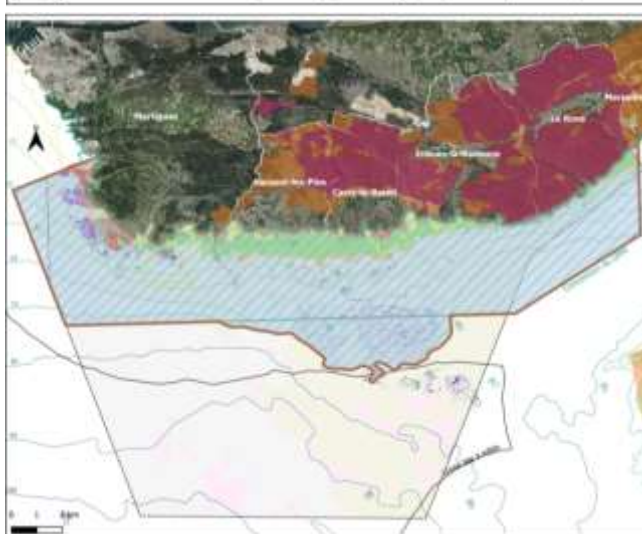
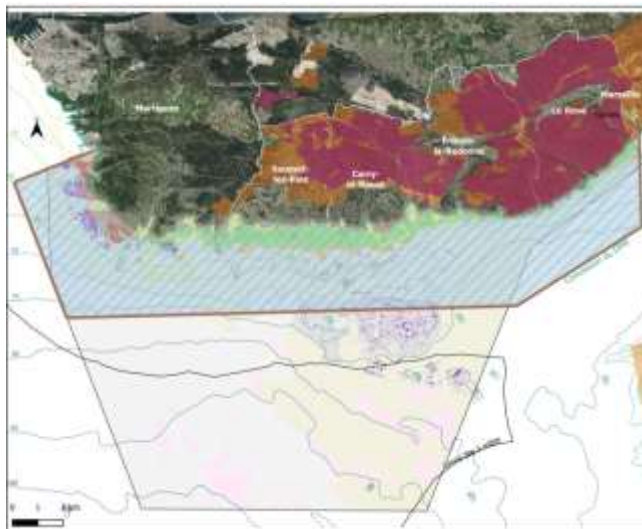
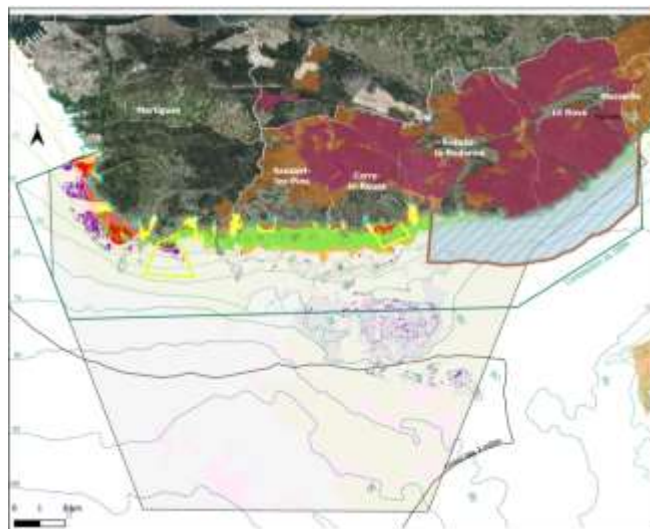


PARC MARIN
CÔTE BLEUE

Plan de Gestion 2020-2030 du Parc Marin de la Côte Bleue



Action 7.2.1 : Etude préalable en cours avec le Conservatoire du Littoral pour l'affectation du Domaine Public Maritime devant la Côte Bleue. Plusieurs scénarios :



Légende

Isobathes	100 m	80 m	50 m	20 m
	90 m	70 m	40 m	10 m
	60 m	30 m		

Périmètres d'étude

- Concession du DPM attribuée au Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue
- Limite du site Natura 2000 Côte Bleue Marine
- Zone marine protégée du Cap Couronne
- Zone marine protégée de Carry-le-rouet
- Limites communales
- Trait de côte HISTOLITT
- Limite des 3 milles nautiques

Stratégie d'affectation

- Domaine protégé du Conservatoire
- Zone d'intervention du Conservatoire
- Proposition d'affectation

Habitats

- Sables Fins
- Sables grossiers et fins graviers
- Sables vaseux de mode calme
- Herbier de Posidonie
- Herbier de Posidonie sur roche
- Matte morte
- Roche Infralittorale à Algues Photophiles
- Coralligène
- Vases Portuaires
- Détritique Côtier
- Détritique Envasé
- Détritique du Large
- Vases Terrigènes Côtiers
- Substrat envasé localement enduré
- Détritique Côtier Envasé



Conservatoire du
littoral



Actions 3.1.1 et 3.2.2 : Etude socio-économique et des captures par les activités de pêche professionnelle et de pêche de loisir dans le Parc Marin

Objectif : refaire un nouvel état des lieux 10 ans après pour comparer l'évolution des pratiques dans l'optique d'une gestion globale des ressources halieutiques et d'une démarche de pêche durable

En 2010, les prélèvements

pêche de loisir (53T) $\approx$ pêche professionnelle aux petits métiers (60T)

sur le même territoire et sur les même espèces cibles (hors chalutiers et senneurs)



Projet CATCHMACHINE de l'IFREMER : le Parc Marin se propose d'être site pilote pour tester et diffuser sur son territoire l'outil de déclaration des captures par les pêcheurs de loisir



Merci de votre attention

